

## *Les Brèves du conseil municipal du 30 mai 2024*

Le conseil municipal, réuni en date du 30 mai 2024 à la mairie, a délibéré. Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises.

### **1) Extension du périscolaire et rénovation de l'école maternelle Alexandre DUMAS : avenants**

Malgré un démarrage des travaux dès juillet 2023, l'objectif de départ de réintégrer les locaux de l'école DUMAS pour la rentrée de septembre 2024 semble difficilement réalisable. Le déménagement devrait être programmé pour les vacances de la Toussaint.

Durant les travaux, des modifications aux marchés initiaux ont été nécessaires en raison d'aléas du chantier ou de choix de la commune entraînant les avenants suivants :

- Avenant 1 au lot 2 gros-œuvre CERTEC : travaux supplémentaires + 6 543 € TTC
- Avenant 1 au lot 5 menuiserie extérieure aluminium ALU METAL CONCEPT : mise en place de ventouses sur les portes extérieures + 3 204 € TTC
- Avenant 1 au lot 8 électricité/panneaux photovoltaïques EIFFAGE ENERGIE : changement dans le choix des luminaires et installation de l'alarme confiée à une autre entreprise (SECURITE CONCEPT + 12 716 € TTC) : - 61 175 € TTC
- Avenant 1 au lot 10 chauffage FRUH : ajout du remplacement du conduit de cheminée + 1 975 € TTC.

Le montant total des avenants se monte à - 36 736 €.

### **2) Subvention exceptionnelle à l'association Passerelles pour ses journées portes ouvertes**

L'association, dont le but est l'apprentissage du français aux étrangers, organise des portes ouvertes les 22 et 23 juin. Le conseil municipal a décidé de lui verser une subvention de 400 € pour l'organisation de cette manifestation.

### **3) Subvention pour le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'Amicale des Sapeurs-pompiers**

Pour célébrer cet anniversaire qui aura lieu lors du bal des pompiers le 14 août, une subvention d'un maximum de 2 500 € sera versée à l'Amicale.

### **4) Location d'un chapiteau pour le bal des pompiers du 14 août 2024**

Le bal aura lieu sur la place de l'Europe et la commune louera pour cette occasion un chapiteau de 200 m<sup>2</sup> pour la somme de 2 784 € TTC.

### **5) Concours d'embellissement : nouveaux prix**

Le concours des maisons fleuries est remplacé par celui de l'embellissement avec de nouveaux critères et modalités : 10 prix de 20 à 80 € pour les jardins privés et 3 prix de 30 à 60 € pour les jardins communaux. Le classement tiendra compte de l'aspect général, de la diversité du choix des végétaux ainsi que de critères environnementaux. Le jury fera sa tournée du village au mois de juillet.

### **6) Location de terrains communaux pour parking du 4 au 7 juillet**

Lors du « Festival Pinot & Rock » à Breisach, des parkings de stationnement (avec des navettes en bus) pourraient être mis à disposition en France. La commune a été sollicitée et a proposé la location de terrains rue de la Gare et rue Gillois pour un montant de 1 000 €.

### **7) Motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat susceptibles d'affecter les finances locales à l'initiative de l'Association des petites villes de France**

Les conseillers ont adopté à l'unanimité cette motion visant, entre autres, à demander au gouvernement de ne pas remettre en cause la capacité d'agir des collectivités et de garantir leur autonomie financière et fiscale.

### **8) Fixation des durées d'amortissement des immobilisations**

Suite au changement de norme comptable, le conseil municipal a dû délibérer sur les nouvelles modalités d'amortissement de ses biens.

### 9) Semaines bleues : action ponctuelle de « Un Vélo sans âge »

Lors de cette manifestation prévue du 7 au 18 octobre, une activité balade en triporteur sera proposée aux seniors par l'association « A vélo sans âge » et sera prise en charge par la commune pour la somme de 150 €.

### 10) Travaux de rénovation des logements communaux

- Logements (4) rue de la Libération : une consultation pour l'attribution d'une mission de maîtrise d'œuvre est en cours.
- Logement au-dessus de la gare : après étude, la commune a décidé de transformer le logement actuel de 127 m<sup>2</sup> en 2 logements (T2 et T3) et de lancer une procédure de sélection de maître d'œuvre.
- Logement au-dessus de la mairie : des travaux de rafraîchissement seront effectués.

### 11) Signalisation St-Jacques de Compostelle dans la commune

La commune se trouve sur l'une des liaisons vers le chemin alsacien St-Jacques de Compostelle et a donc décidé de matérialiser cette information sur deux panneaux de bienvenue et 4 clous de voirie en bronze frappés d'une coquille.

### 12) Achat du terrain de la Chapelle

La commune a acheté ce terrain pour la somme de 90 000 € en vue d'une future extension du cimetière.

## Opération de déstockage d'amiante-ciment pour les particuliers

La communauté de communes Alsace Rhin Brisach (CCARB) renouvelle en **fin d'année 2024 l'opération de déstockage d'amiante-ciment pour les particuliers**. Les éléments en amiante/fibrociment doivent être démontés et conditionnés par les usagers dans le respect des règles de sécurité propres à ce type de matériau. La CCARB organise uniquement le regroupement en vue du transport et du traitement de ces déchets.

Les **équipements de protection individuelle** (gants, masque, combinaison) **et de conditionnement** (film spécial amiante, big-bag) sont entièrement financés par la Comcom.

Le **coût de traitement** est, quant à lui, financé à hauteur de 50% par la communauté de communes et 50% par l'usager, **dans la limite d'une tonne**. Au-delà d'une tonne, le traitement est entièrement à la charge de l'usager.

Le **coût de transport** est pris en charge par la communauté de communes, **dans la limite de 5 tonnes par usager**. A partir de 5 tonnes, un demi-forfait pour une rotation sera facturé et un forfait complet pour 10 tonnes.

Les inscriptions sont à faire auprès de la communauté de communes **avant le 15/09/2024**. Vous recevrez dès lors, un courrier ou mail d'information précisant les conditions, dates de retrait des équipements de protection et de conditionnement, ainsi que les dates de dépôt de l'amiante au lieu indiqué.

Pour s'inscrire, veuillez remplir en ligne le formulaire au lien suivant : <https://forms.gle/y3r7eSXb9CX1g3d17> ou contacter la communauté de communes au 03 89 72 02 54.

## Odeurs de basse-cour

Merci de penser à nettoyer régulièrement les abris de vos animaux afin d'éviter les mauvaises odeurs qui pourraient déranger votre voisinage.



## Travaux Voie Romaine par la CEA du 8 au 11 juillet

A compter du lundi 08 Juillet 2024 et jusqu'au jeudi 11 Juillet 2024 inclus, la circulation sera interdite à tous les véhicules sur la D1VIII (Voie Romaine) dans les deux sens de circulation.

## 366 communes à vélo - Un jour, un village, un rêve du 24 juin au 29 juin 2024

L'association ENTRAID'ALSACE traversera à vélo les 366 communes du Haut Rhin pour l'association RÊVES qui réalise les rêves des enfants très gravement malades. Une tirelire est mise en place en mairie pour la collecte de fonds pour cette association. Les cyclistes feront une halte au camping de Neuf-Brisach le vendredi 28 juin à 16h. La population est invitée à participer à cette arrivée ainsi qu'au départ le lendemain à 9h.

Renseignement : Alain Devillard Tél. 06 81 51 81 77 - Mail : [entraid-alsace@outlook.fr](mailto:entraid-alsace@outlook.fr)



## **A noter dans vos agendas**

DATE	MANIFESTATION	LIEU
Vendredi 21 juin	Fête de la musique	Salle des fêtes
Samedi 22 juin 15h-18h	Portes Ouvertes 20 ans association	Salle à côté de l'église protestante de Neuf-Brisach
Dimanche 23 juin 10h-18h	Passerelles	
Vendredi 12 juillet	Soirée Bœuf à la broche – Feu d'artifice	Salle des fêtes